

## Calendrier des opérations de mouvement des maîtres – rentrée 2023

Date	Calendrier	Informations complémentaires
Jeudi 9 février	Réunion de la CAE	Attribution des priorités pour les maîtres de l'académie.
Vendredi 17 mars	Réunion de la CAE	Attribution des priorités pour les maîtres venant d'une autre académie.
Du lundi 27 février au mercredi 8 mars	Campagne de TRM (Tableau de Répartition des Moyens) dans les établissements	
Vendredi 27 mars	Réunion de la CAE	Mise en place du tutorat des maîtres en perte d'heures et de contrat.
Du mardi 11 avril au mercredi 3 mai	Période d'ouverture du serveur académique accessible à l'adresse : <a href="https://eduline.ac-lille.fr/mvtprive/">https://eduline.ac-lille.fr/mvtprive/</a> Publication des emplois vacants et susceptibles de l'être et candidature des maîtres sur les emplois	Les candidats à une mutation font une double candidature : - informatique via le serveur - candidature papier via l'annexe envoyé en double exemplaire à chaque établissement Les maîtres doivent prendre contact avec les établissements concernés pour obtenir un rendez-vous. Le maître peut ajouter ou supprimer des vœux et modifier l'ordre de ses candidatures jusqu'à la fermeture du serveur.
Du samedi 15 avril au mardi 2 mai	Vacances de printemps	
Mardi 9 mai	1 <sup>ère</sup> réunion de la C.A.E. élargie.	Les 9 groupes disciplinaires étudient les situations des maîtres par ordre de priorité et procèdent aux premières propositions d'affectation pour la rentrée de septembre 2023.
Mardi 16 mai	2 <sup>ème</sup> réunion de la C.A.E. élargie.	2 <sup>ème</sup> réunion de la C.A.E. élargie. Reprise des propositions d'affectation effectuées lors de la réunion du 9 mai pour confirmation ou nouvelle proposition.
Vendredi 19 mai	Fermeture définitive du serveur.	Date limite, pour la saisie des avis des chefs d'établissements sur les candidatures et les propositions des CAEE.
Vendredi 9 juin	Mise à disposition des documents aux membres de la CCMA	
Mardi 13 juin	Réunion de la CAE	Examen des discordances entre les avis définitifs des chefs d'établissements et les propositions des C.A.E.E. – Arbitrage des situations conflictuelles
Jeudi 15 juin	Réunion du groupe de travail pré-CCMA	
Jeudi 22 juin	C.C.M.A. spéciale.	Affectation des maîtres en contrat définitif pour la rentrée de septembre 2023.
Mardi 27 juin	Réunion de la C.A.E	Propositions d'affectation des lauréats CAFEP, CAER, et concours réservés.
Lundi 3 juillet	CCMA et groupe de travail académique.	Retour sur les affectations de la CCMA de juin Propositions d'affectation des lauréats CAFEP, CAER, et concours réservés session 2023.
Jeudi 6 juillet	Groupe de Travail académique	Propositions d'affectation pour les maîtres titulaires d'un CDI.
Mercredi 12 juillet	Commission Nationale d'Affectation.	
Jeudi 17 août	Réunion de la C.A.E.	- Propositions d'affectation des candidats originaires d'autres académies et transmis par la C.N.A. - Préparation du groupe de travail académique du 18 août
Vendredi 18 août	CCMA spéciale.	Affectation des maîtres en contrat provisoire pour l'année 2023-2024 (lauréats CAFEP, CAER et concours réservés, CDI).

*Pour rappel :*

- CAE : Commission Académique à l'Emploi, instance interne à l'Enseignement Catholique.

- CCMA : Commission Consultative Mixte Académique : instance rectorale où siègent les membres élus en décembre 2018 (3 représentants Snec CFTC sur 6 représentants des maîtres)

- En cas de perte d'heures dans un établissement, les instances représentatives du personnel doivent obligatoirement être consultées.